

CONTRAT DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Lieu : _____ Date : _____

Parties au Contrat :

Promoteur (Nom / Raison sociale) : _____

Adresse du Promoteur : _____

Représentant légal : _____

Acquéreur (Nom / Raison sociale) : _____

Adresse de l'Acquéreur : _____

Objet du Contrat :

Le présent contrat a pour objet la promotion immobilière consistant en la réalisation d'une opération de construction et de vente en état futur d'achèvement (VEFA) d'un immeuble ou d'un ensemble immobilier situé sur le terrain désigné ci-dessous.

Description du Terrain et de l'Opération :

Adresse du terrain : _____

Références cadastrales : _____

Superficie : _____ Nature du sol : _____

Description du Projet Immobilier :

Nature de l'ouvrage : _____

Nombre de logements : _____

Surface habitable totale : _____

Engagements du Promoteur :

Le promoteur s'engage à réaliser l'opération conformément aux plans, permis de construire et cahier des charges annexé au présent contrat. Il garantit la bonne exécution des travaux dans les délais convenus et la conformité aux normes applicables.

Obligations de l'Acquéreur :

L'acquéreur s'engage à verser le prix conformément au calendrier prévu, à respecter les règles relatives à l'achèvement et à prendre possession du bien à la livraison.

Prix et Modalités de Paiement :

Prix total : _____ EUR

Modalités de paiement (échancier) : _____

Délais et Conditions de Livraison :

Le promoteur s'engage à livrer le bien dans un délai de _____ mois à compter de la date d'obtention du permis de construire. La réception des travaux se fera conformément à la loi en vigueur, avec établissement d'un procès-verbal de livraison.

Garanties Légales et Assurances :

Le promoteur garantit l'acquéreur conformément aux garanties légales françaises en matière de construction : garantie de parfait achèvement, garantie biennale, garantie décennale. Il souscrit également les assurances obligatoires.

Résiliation et Sanctions :

En cas de manquement substantiel d'une partie à ses obligations, le contrat pourra être résilié selon les modalités prévues par la loi et le présent contrat, sous réserve de l'application des clauses pénales éventuelles.

Droit Applicable et Juridiction :

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout litige relatif à son interprétation ou exécution sera porté devant les tribunaux compétents conformément à la législation en vigueur.

Signatures et Annexes :

Le présent contrat est signé en autant d'exemplaires originaux qu'il y a de parties. Les annexes suivantes font partie intégrante du contrat : plans, cahier des charges, permis de construire, échéancier des paiements, assurances, etc.

SIGNATURE DU PROMOTEUR

SIGNATURE DE L'ACQUÉREUR

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-logement.com/modele-contrat-de-promotion-immobiliere-/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-logement.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.